

Pour l'association « J'aime Montchat », les initiateurs du projet brouillent les cartes



TRARIEUX : L'INCOMPRÉHENSION

Ces dernières semaines, les membres de l'association « J'aime Montchat » étaient plutôt satisfaits. « Alors que les équipes municipales et métropolitaines sortantes avaient tout fait pour permettre le bétonnage du parc de l'ancienne clinique Trarieux, nous expliquaient quatre d'entre eux sur le terrain, une délibération du conseil du 3^{ème} d'arrondissement, tenue le 7 décembre dernier, confirmait que le Maire de Lyon avait demandé à Adim, filiale du groupe Vinci et à la Mutualité Française du Rhône de revoir leur copie en déposant dans les prochaines semaines ou prochains mois un projet modifié allant davantage dans le sens de la préservation des espaces naturels en "conservant l'essentiel des espaces de pleine terre, et en maintenant la végétation du parc et le biotope du site". Il était précisé que le projet modifié "tiendrait compte des fondamentaux écologistes, conservant

le nombre de logements initial ». Si la démarche de dialogue initiée par le Maire de Lyon auprès du promoteur et du vendeur a été saluée par « J'aime Montchat », ses membres sont cependant inquiets de lire aujourd'hui que son objectif n'est plus vraiment « zéro artificialisation des espaces verts du parc », et qu'il entend permettre au promoteur de construire le nombre de logements prévu initialement. Une telle position paraîtrait satisfaisante d'un point de vue écologique mais désastreuse en terme de respect des équilibres globaux du quartier. De plus, la délibération est



Christian Bellon, secrétaire ; Hélène Baronnier, membre, conseillère juridique ; Mme Badet, membre, administratif ; Roger Badet, trésorier



En haut, l'ex clinique Trarieux, puis continuité vers le parc Chambovet

muette sur la création d'un grand parc ouvert à tous grâce à la jonction du parc de la clinique avec celui de Chambovet.

En effet, le nombre de logements initialement prévus (environ 200) permettrait de loger environ 500 personnes sur ce site, ce qui constituerait une densification excessive au regard des infrastructures actuelles de Montchat. Cela engendrerait inévitablement des difficultés de circulation et de stationnement dans un large périmètre (de l'avenue même du promoteur, il faudrait mettre en place des feux actifs dans le parking souterrain pour fluidifier la sortie des véhicules), des difficultés d'accueil des enfants dans les écoles, cantines et centres culturels et sportifs déjà largement saturés.

Le 26 novembre, le tribunal administratif a rendu un jugement par lequel il rejette le recours formé par l'association J'aime Montchat et des riverains de l'ancienne Clinique Trarieux à l'encontre des dispositions du PLU-H de la Métropole classant ce site en zone URc2 (immeubles collectifs en plots). « Pour autant, ce jugement ne met pas un coup d'arrêt au "projet vert" de notre association. »

Le dernier conseil du 3^{ème} a voté en faveur d'une question de la Maire posée au Maire de Lyon : "l'arbitrage effectué par le Maire de Lyon en faveur des espaces naturels fera-t-il jurisprudence sur notre arrondissement et sur la Ville afin que tout projet immobilier soit désormais pensé dans le respect des terres naturelles, tout en garantissant la construction des logements dont les Lyonnais et les Lyonnaises ont besoin ? » Réponse le 17 décembre prochain.

Adim (Vinci) et la Mutualité Française du Rhône campent sur leurs positions et sont peu enclintes au dialogue.

PROJET VERT J'AIME MONTCHAT : SOLIDAIRE, RESPECTE L'ENVIRONNEMENT



- Accroître la démographie par restructuration du bâtiment principal
- Pas 1m² d'espace vert sacrifié
- Répond à l'urgence climatique et aux données d'écologie et de biodiversité actuelles
- Un projet d'intérêt général pour tous

PROJET DE LA METROPOLE : BETONAGE AVEC SACRIFICE D'ESPACE VERT



- Nouvelles constructions
- Sacrifice d'espaces verts
- Non conforme aux données d'écologie et de biodiversité actuelles
- Ne profite pas à tous les habitants actuels et futurs